

Exemple-type d'avant-projet éducatif territorial

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :

Date de présentation du projet :

Nom du correspondant :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné :

Nombre d'enfants potentiellement concernés :

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et éventuellement privés sous contrat) :

Périodes de la journée et/ou de la semaine qui seront concernées par le PEDT (voir ci-dessous l'éventuelle demande de dérogation à l'organisation du temps scolaire) :

Durée du PEDT (3 ans maximum) :

Ressources mobilisées pour la mise en œuvre du PEDT (partenaires, intervenants, équipements, etc.) :

Domaines d'activités prévus dans le PEDT :

Demandes de dérogation à l'organisation du temps scolaire : indiquer quelles sont les dérogations demandées et les particularités du projet éducatif territorial qui les justifient :

Ces demandes doivent être transmises au DASEN qui vous indiquera la date limite pour leur prise en compte, en fonction du calendrier de préparation de la réunion du conseil départemental de l'éducation nationale (qui doit être consulté sur les horaires d'entrée et de sortie des écoles, et donc sur ces demandes de dérogation).

Rappel : les conditions d'encadrement des accueils collectifs de mineurs périscolaires modifiées s'appliquent de droit si un projet éducatif territorial est cosigné par le préfet ou son représentant.

Toutefois, une déclaration de l'accueil auprès des services compétents (DDCS / DDCSPP) est toujours nécessaire.